



ELABORATION DU PLAN DE FORMATION

OBJECTIFS : Élaborer son budget formation en intégrant le nouveau dispositif légal. Maîtriser les conditions d'imputation des actions de formation. Savoir recourir aux différentes sources de financement. Garder la maîtrise des coûts de formation.

PUBLIC : Membres et futurs membres des services ressources humaines, assistant(e) s de direction en charge des ressources humaines.

DUREE : 21 heures

DATES : Les 16, 17 et 19 Novembre 2009

COUT : 703,50 €

PROGRAMME

CONNAITRE LES OBLIGATIONS LEGALES DE L'ENTREPRISE

Intégrer le rôle de l'entreprise en matière de financement de la formation :

Rappel : la nouvelle répartition des fonds et l'augmentation des taux depuis la loi du 04/05/04

Évaluer le poids financier du DIF et de la professionnalisation

Quid du financement du DIF-CDD ?

Tenir compte des accords de branche

AUTODIAGNOSTIC : Analyse de son accord de branche et identification des charges et opportunités pour le financement de ses actions de formation

MAITRISER LES MECANISMES DE FINANCEMENT INTERNE

Analyser ses dépenses

Comprendre et appliquer les critères d'imputabilité

CAS PRATIQUE : recherche du caractère imputable d'actions de formation

Établir son budget formation

Chiffrer ses besoins en formation

Financer le plan de formation, les contrats et périodes de professionnalisation, le DIF, le bilan de compétences, la VAE...

Simuler le coût du hors temps de travail

Mise en situation : présenter et défendre le budget formation

METHODES PEDAGOGIQUES :

Apports théoriques et pratiques ; cas concrets venant du formateur et des participants. Remise d'un support pédagogique.

OPTIMISER SON BUDGET

Articuler au mieux les dispositifs

Choisir le dispositif adapté : plan, professionnalisation, DIF, CIF

Déterminer les transferts possibles entre le DIF et le plan

Combiner les modes de financement

CAS PRATIQUE : détermination du meilleur montage pour le financement des actions présentées

Rationaliser les achats de formation

Négocier avec ses prestataires

Systématiser le référencement des prestataires

Développer l'intra

Piloter les coûts de formation

Contrôler la gestion des coûts et maîtriser les coûts annexes

CAS PRATIQUE : construction d'un tableau de bord de pilotage des coûts de formation

OBTENIR DES FINANCEMENTS EXTERNES

Faire le point sur le rôle des acteurs financiers

OPCA et OPACIF, Europe, État, région

Optimiser les relations avec l'OPCA

Identifier les projets éligibles à un financement de l'OPCA

Retrouvez toute notre actualité sur www.ifacom.com

DRAC

SARL au Capital de € 7 622.45 - SIRET : 388 084 394 000 21 - APE : 8559A

Bureau et Centre : 27, Rue Achille René Boisneuf - 97110 Pointe à Pitre - Tél : 05.90.20.19.37 Fax : 05.90.68.30.36

Siège social et Centre : 15. Rue Frébault - 97110 Pointe à Pitre - Tél : 05.90.93.06.30 - Fax : 05.90.89.09.93